# Confirmation de la demande de modification de votre contrat

### Au nom de {{AccountFirstName}} {{AccountLastName}}

**Numéro de client :** {{CustomerCode}}

**Numéro de contrat :** {{ContractNumber}}

Dans le cas où le contrat est conclu à distance ou en dehors des espaces commerciaux d’Orange Belgium s.a. ou des points de vente indépendants agréés par Orange Belgium s.a., la clause suivante est applicable: si le client est un consommateur et qu’il s’agit d’une personne physique agissant à des fins qui n’entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale, le client dispose d’un délai de 14 jours calendrier à dater du lendemain du jour de la signature du contrat pour se rétracter du contrat, sans avoir à motiver sa décision et sans être redevable d’une indemnité. Pour exercer valablement son droit de rétractation, le client doit informer Orange Belgium s.a. de sa décision de se rétracter du contrat par le biais d’une déclaration dénuée d’ambiguïté et avant l’expiration du délai de rétractation.

**Adresse mail :** {{AccountContactEmail}}

#### **Adresse de livraison :**

**Rue :** {{ShippingStreet}}

**N° :** {{ShippingHouseNumber}}

**Boîte :** {{ShippingBoxNumber}}

**Code postal :** {{ShippingPostalCode}}

**Ville :** {{ShippingCity}}

**Pays :** {{ShippingCountry}}

Tous les prix s'entendent TVA comprise.

Votre demande sera traitée dans les plus brefs délais. Vous serez tenu informé de tout progrès.

Changement de tarif de l'abonnement mobile

Demande de modification du plan tarifaire de l'abonnement mobile avec numéro de téléphone **{{PreviousMsisdn}}** :

|  |  |
| --- | --- |
| {{ProductName}} | {{RecurringCharge}} €/mois |

* **plan tarifaire actuel :** {{PreviousTPName}}
* **mécanisme de paiement appareil déjà en votre possession :** {{PaymentMechanismName}}{
* **date de début du contrat :** {{ContractStartDate}}
* **durée du contrat :** indéterminée

{{TPProductDescription}}

Après un changement de tarif, le calcul de votre abonnement mensuel sur votre prochaine facture est différent. Il se peut que le montant vous paraisse plus élevé que ce à quoi vous vous attendiez. En effet, la période de facturation est supérieure à un mois.

Lorsque nous recevons votre demande, nous procédons au changement de tarif immédiatement et souvent, cela se déroule au beau milieu d’une période de facturation.

Votre nouveau plan tarifaire débute là où se termine l’ancien. Le nouveau tarif vous est facturé à partir de cette date jusqu’au début de la période de facturation, plus le mois suivant. Vous recevez également un crédit pour les jours non utilisés que vous avez payés à l’avance à l’ancien tarif.

Le tarif mensuel normal vous sera facturé à partir de la facture suivante.

Mise à jour d’une option mobile

Demande de modification du ou des paramètres suivants pour l'abonnement mobile avec numéro de téléphone **{{PreviousMsisdn}}** :

* **limite Travel Data Control :** {{TravelDataControlAttribute}}
* **Visual Voice Mail** : {{VisualVoiceMailAttribute}}

Nouvel abonnement mobile

Demande d’activation d’un nouvel abonnement :

|  |  |
| --- | --- |
| {{ProductName}} | {{RecurringCharge}} €/mois |

{{TPProductDescription}}

* **apparition dans l'annuaire et le service de renseignements universels :**
* **date de début du contrat :** {{ContractStartDate}}
* **durée du contrat :** indéterminée

|  |
| --- |
| Numéro Mobile |

* **source du numéro :** {{NumberSelectionProductName}}
* **nouveau numéro de téléphone :** {{MSISDN}}
* **numéro de téléphone à porter :** {{MSISDN}}
* **numéro de téléphone :** {{MSISDN}}
* **numéro de carte SIM :** {{SimCardNumber}}
* **numéro de carte SIM :** pas encore connu, la carte SIM sera livrée.
* le nouveau numéro de téléphone sera communiqué par mail dès que l’activation de votre abonnement aura été effectué.
* le crédit d'appel prépayé restant au moment où votre numéro est changé en abonnement sera crédité sur votre première facture.

#### ****Demande de portage de numéro mobile****

Orange respectera les dispositions légales relatives à la portabilité des numéros. Le client donne pouvoir à Orange de résilier le contrat existant en ce qui concerne le(s) numéro(s) mentionné(s) ci-dessous avec l'opérateur actuel et de transférer le(s) numéro(s) mentionné(s) ci-dessous à Orange. Une validation du portage par l'ancien opérateur est nécessaire. Orange ne pourra toutefois pas être tenu responsable si le portage n'est pas effectué pour une raison dépendant de l'opérateur précédent ou du client. En particulier, Orange ne pourra être responsable en cas de demande de portage fausse, incorrecte ou illisible.

Selon la loi, le portage d'un numéro peut durer au maximum 1 jour ouvrable. Parfois, vous devez également tenir compte du temps additionnel nécessaire pour mettre en service votre ligne fixe ou votre connexion mobile. Dans ce cas, vous devez convenir d'une date spécifique pour le portage du numéro avec votre opérateur. Si le portage prend plus d'un jour ouvrable ou si la date convenue n'est pas respectée, vous avez droit à une compensation. Veuillez vous adresser à cet effet à votre nouvel opérateur. Pour plus d'informations sur votre droit à une compensation en cas de retard dans le portage du numéro, veuillez consulter le lien suivant : ibpt.be/np.

Le client est informé que le transfert de son numéro vers Orange ne le prive pas de l'obligation de respecter son contrat avec le précédent opérateur jusqu'à son terme sous peine de paiement d'une indemnité à l'opérateur donneur.

#### ****Données de l’opérateur d’origine****

* **plan tarifaire :** {{TariffPlanPreviousOperator}}
* **type de client :** {{Segment}}
* **opérateur d’origine :** {{PreviousOperator}}
* **numéro de téléphone :** {{MSISDN}}
* **numéro de client :** {{CustomerCodePreviousOperator}}
* **numéro de carte SIM :** {{SIMCardNumberPreviousOperator}}
* **numéro de carte SIM :** {{SIMCardNumberPreviousOperator}}

#### ****Moment du portage du numéro mobile****

* **date de portage souhaitée :** {{WishedMNPDate}}

Nouvel appareil

Demande d'un smartphone à prix réduit pour un abonnement mobile avec numéro de téléphone à définir: {{ProductName}}

* **IMEI :** pas encore connu, l'appareil sera livre
* **prix de vente :** {{OneTimeCharge}} €
* **réduction :** {{Discount}} €
* **mécanisme de paiement :** {{PaymentMechanism}}
* **Device Option :** {{RecurringCharge}} €/mois
* **à payer :** {{UpfrontPayment}} €

En cas de résiliation de votre abonnement avant son terme, le remboursement de la réduction reçue sur le prix d'achat de votre GSM/Modem vous sera demandé selon la table d'amortissement suivante, établie au moment de la signature de votre contrat. Cette table d'amortissement est également disponible dans votre Espace client sur orange.be.

|  |  |
| --- | --- |
| **Mois** | **Montant de l’amortissement** |
| Mois 1 | {{Month 1}} € |
| Mois 2 | {{Month 2}} € |
| Mois 3 | {{Month 3}} € |
| Mois 4 | {{Month 4}} € |
| Mois 5 | {{Month 5}} € |
| Mois 6 | {{Month 6}} € |
| Mois 7 | {{Month 7}} € |
| Mois 8 | {{Month 8}} € |
| Mois 9 | {{Month 9}} € |
| Mois 10 | {{Month 10}} € |
| Mois 11 | {{Month 11}} € |
| Mois 12 | {{Month 12}} € |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Mois** | **Montant de l’amortissement** |  | **Mois** | **Montant de l’amortissement** |
| Mois 1 | {{Month 1}} € | Mois 13 | {{Month 13}} € |
| Mois 2 | {{Month 2}} € | Mois 14 | {{Month 14}} € |
| Mois 3 | {{Month 3}} € | Mois 15 | {{Month 15}} € |
| Mois 4 | {{Month 4}} € | Mois 16 | {{Month 16}} € |
| Mois 5 | {{Month 5}} € | Mois 17 | {{Month 17}} € |
| Mois 6 | {{Month 6}} € | Mois 18 | {{Month 18}} € |
| Mois 7 | {{Month 7}} € | Mois 19 | {{Month 19}} € |
| Mois 8 | {{Month 8}} € | Mois 20 | {{Month 20}} € |
| Mois 9 | {{Month 9}} € | Mois 21 | {{Month 21}} € |
| Mois 10 | {{Month 10}} € | Mois 22 | {{Month 22}} € |
| Mois 11 | {{Month 11}} € | Mois 23 | {{Month 23}} € |
| Mois 12 | {{Month 12}} € | Mois 24 | {{Month 24}} € |

Nouvelle Surf Extra Card

Demande d'une nouvelle Surf Extra Card liée à un abonnement mobile avec numéro de téléphone à définir

* **prix mensuel par Surf Extra Card :** {{SECRecurringCharge}} €/mois
* **numéro de carte SIM :** {{SECSimCardNumber}}
* **numéro de carte SIM :** pas encore connu, la carte SIM sera livrée

{{SECDescription}}

Options ou promotions

Demande d'activation de nouvelle(s) option(s) pour l’abonnement mobile avec numéro de téléphone à définir

#### **{{OfferingGroupName}}**

**{{ProductName}}**

Frais uniques : {{OneTimeCharge}}€

Prix mensuel : {{RecurringCharge}}

{{ProductDescription}}

Nouveaux services fixes

|  |  |
| --- | --- |
| Internet | {{InternetRecurringCharge}} €/mois |

Adresse d'installation différente de l'adresse principale ? : non oui

**Rue :** {{DeliveryShippingStreet}}

**N° :** {{DeliveryShippingHouseNumber}}

**Lettre (ajout au numéro) :** {{DeliveryShippingBlockNumber}}

**Boîte :** {{DeliveryShippingBoxNumber}}

**Ville :**{{DeliveryShippingCity}}

**Code postal :** {{DeliveryShippingPostalCode}}

**Pays :** Belgique

**Type d’habitation :** {{DeliveryShippingHousing}}

**Etage :** {{DeliveryShippingFloor}}

**Numéro d’appartement :** {{DeliveryShippingApartmentNum}}

|  |  |
| --- | --- |
| TV | {{TVRecurringCharge}} €/mois |

* **date de début du contrat :** {{TodayDate}}
* **durée du contrat :** indéterminée

{{TVProductDescription}}

|  |
| --- |
| Options et promotions |

**{{ProductName}}**

Frais uniques : {{OneTimeCharge}} €

Prix mensuel : {{RecurringCharge}} €

{{ProductDescription}}

* **apparition dans l'annuaire et le service de renseignements universels** **:**

|  |
| --- |
| Easy Switch |

**Mandat de migration pour les services fixes et la portabilité des numéros**

#### Transfert de services internet et / ou TV

* **Je ne souhaite explicitement pas utiliser le service Easy Switch.**

Je ferai moi-même le nécessaire pour résilier mes services de ligne fixe auprès de mon opérateur d’origine.

Orange se charge de la migration et de la terminaison mentionnées ci-dessous avec votre opérateur d'origine.

Si vous disposez d’une adresse mail et/ou d’un espace web auprès de votre ancien opérateur, vous avez le droit de conserver cette adresse mail pendant 18 mois et vous pouvez continuer à avoir accès à l’espace web pendant 6 mois.

#### Données de l’opérateur d’origine

* **opérateur d’origine :** {{EasySwitchCurrentOperator}}
* **Easy Switch ID :** {{EasySwitchIdDonorOperator}}
* **numéro de client :** {{EasySwitchCustomerCodeDonorOperator}}

#### Numéro(s) fixe(s) à porter vers Orange

* **numéro de téléphone :** {{CurrentFixedPhoneNumberOldOperator}}

#### Numéro(s) fixe(s) à résilier chez l’opérateur actuel

* **numéro de téléphone :** {{EasySwitchFixedPhone1}}
* **numéro de téléphone :** {{EasySwitchFixedPhone2}}

#### Numéro mobile à résilier chez l’opérateur actuel

* **numéro de téléphone :** {{EasySwitchMobile1}}
* **numéro de téléphone :** {{EasySwitchMobile2}}
* **numéro de téléphone :** {{EasySwitchMobile3}}
* **numéro de téléphone :** {{EasySwitchMobile4}}
* **numéro de téléphone :** {{EasySwitchMobile5}}

#### Information

Selon la loi, la perte de service téléphonique fourni à l’abonné pendant la procédure de transfert du numéro ne peut dépasser 1 jour ouvrable. Vous devez convenir d’une date spécifique pour le transfert du numéro avec votre opérateur. Si le transfert prend plus d’un jour ouvrable après l’activation du service de téléphonie ou si la date convenue n’est pas respectée, vous avez droit à une compensation. Veuillez-vous adresser à cet effet à votre nouvel opérateur. Pour plus d’informations sur votre droit à une compensation en cas de retard dans le transfert du numéro, veuillez consulter le lien suivant : bipt.be/np.

Le transfert des numéros et des services de ligne fixe vers Orange ne vous dispense pas de l'obligation de respecter votre contrat auprès de votre opérateur d'origine, à défaut de payer des intérêts moratoires ou des dommages à l'opérateur.

Le service de téléphonie fixe ou mobile peut ne pas être disponible chez votre opérateur actuel sans combinaison avec un service internet ou télévision. Dans un tel cas, la résiliation du service internet ou télévision peut signifier l’annulation automatique du service de téléphonie fixe ou mobile et la perte de vos numéros de téléphone. Nous vous invitons à consulter le site internet de votre opérateur actuel pour connaître les détails.

En cas d’absence de visite du technicien dans la plage horaire convenue, vous avez droit à une compensation de 10 euros. Pour plus d’information consultez orange.be/easy switch.

Le client autorise Orange à résilier à son nom le contrat existant relatif aux services et numéros mentionnés ci-dessus auprès de l'opérateur d'origine et les transférer vers Orange. Le transfert n'est possible que si le client fournit les données correctes et complètes et que l'opérateur d'origine déclare cette application valide. En signant ce document, vous acceptez les termes et conditions Easy Switch. Seule la personne qui a souscrit à l'opérateur d'origine peut signer ce document.

En cas de déménagement, vous pouvez conserver votre numéro uniquement si vous restez dans la même zone géographique puisque chaque zone possède un préfixe téléphonique différent.

## Conditions générales

Le client peut résilier son contrat à durée déterminée ou indéterminée à tout moment par tout moyen écrit. Si le contrat a été conclu pour une durée déterminée et que le client y met fin avant l’expiration d’une période de 6 mois à compter de l’entrée en vigueur du Contrat, Orange se réserve le droit de réclamer une indemnité de résiliation au client. Si le contrat à durée déterminée n’est pas résilié à l’issue de la période contractuelle convenue, il sera tacitement prolongé pour une durée indéterminée, résiliable à tout moment par tout moyen écrit. La version la plus récente des conditions générales d'Orange concernant le présent contrat s'applique (ci-après, les ‘Conditions Générales’). Le client déclare, préalablement à la signature du présent contrat, avoir pris connaissance des dispositions du présent contrat et des Conditions Générales et les avoir acceptées. Les Conditions Générales peuvent également être consultées sur le site Internet : [orange.be](http://www.orange.be)

**Mentions légales**

Go Light

**Usage/consommation hors abonnement**

Si vous dépassez le volume d'appels inclus, vous payez 0,25 euros par minute. Chaque appel est facturé par seconde après la première minute et est automatiquement interrompu après trois heures. Les appels et les SMS/MMS depuis la Belgique vers l'étranger ne sont pas inclus. Votre consommation hors Union Européenne est facturée aux tarifs internationaux. Vous trouverez tous nos tarifs et toutes nos options sur [www.orange.be/nl/roaming](http://www.orange.be/nl/roaming).

Par mesure de précaution et afin de lutter contre la fraude, l'achat en ligne de services mobiles, les appels émis vers des numéros spéciaux (= appels vers des numéros commençant par 090x, envoi et réception de SMS/MMS vers et depuis des numéros courts) ou les achats via internet ne sont autorisés qu'après le paiement de la première facture et sur demande explicite du client.

Les appels effectués en roaming vers des numéros spéciaux (0800, 0900,...) et numéros courts ne sont pas compris et seront facturés selon les coûts définis par les prestataires de ces numéros. Le coût peut être facturé même si le numéro spécial est gratuit dans ce pays. Par ailleurs, les appels téléphoniques et les connexions data effectués en zones maritimes (par exemple depuis un bateau lors d’une croisière) utilisent les réseaux satellites, correspondant à une autre zone géographique que celle de l'Union Européenne.

**Limite de surf hors forfait en Belgique**

Une fois votre volume de surf inclus dépassé, vous recevez un message et vous pouvez continuer à surfer jusqu'à un montant de 10 euros. Vous payez 0,02 euros par MB. Votre accès à internet est ensuite bloqué et vous avez le choix entre:

* continuer à surfer pour 0,02 euros par MB jusqu'à 100 euros ;
* acheter une recharge de surf de 500 MB ou de 1 GB

Si vous choisissez de continuer à surfer par MB jusqu'à 100 euros, vous recevez un avertissement lorsque vous atteignez 10, 25 et 50 euros. Lorsque vous atteignez 100 euros, votre accès à internet est à nouveau bloqué. Pour continuer à surfer, vous pouvez uniquement acheter une recharge de surf. Vous pouvez adapter facilement votre limite de surf hors volume dans l'application My Orange et dans l'Espace client. Ceci s'applique à la Belgique uniquement

**Limite de surf à l’étranger**

Lorsque vous surfez en Union Européenne, votre usage sera déduit de votre forfait. Une fois que votre volume de surf inclus est entièrement consommé, vous continuez à surfer au prix de 0,02 euros par MB jusqu'à ce que vous ayez atteint la limite fixée par votre Travel Data Control.

Hors UE, vous surfez aux tarifs internationaux jusqu'à ce que vous ayez atteint la limite fixée par votre Travel Data Control. Vous trouverez tous nos tarifs et toutes nos options sur [www.orange.be/nl/roaming](http://www.orange.be/nl/roaming).

**Vitesses du réseau Orange:**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Vitesse maximale estimée** | | **Vitesse annoncée** | |
| **Download** | **Upload** | **Download** | **Upload** |
| 2G | 254 Kbps | - | 256 Kbps | 20 Kbps |
| 3G/3G+ | 34 Mbps | 4.3 Mbps | 42 Mbps | 5.76 Mbps |
| 4G/4G+ | 212 Mbps | 50 Mbps | 225 Mbps | 50 Mbps |

La vitesse maximale estimée est la valeur de la vitesse que les clients Orange peuvent s’attendre à obtenir en différents endroits du territoire de couverture dans les conditions d’utilisation réalistes. Dans certains cas, il se peut que le client n’atteigne pas ces valeurs maximales en fonction d’éventuelles limitations au niveau de l’équipement mobile et/ou limites éventuelles de l’abonnement souscrit. Vous trouverez plus d’informations sur les vitesses de surf de nos offres mobiles sur le site Orange : corporate.orange.be/speed

**Conditions d’utilisation**

* Les minutes d’appels, le volume de surf et les SMS/MMS restants ne sont pas reportés au mois suivant..
* Le volume illimité des minutes d’appels et des SMS/MMS est valable pour une utilisation personnelle et privée normale (même intensive).
* L'usage SMS/MMS normal est présumé ne pas dépasser 10 000 SMS/MMS par mois et l'usage d'appel normal est présumé ne pas dépasser 10 000 minutes par mois. En cas de congestion du réseau, d'utilisation abusive (notamment mise à disposition de tierces personnes, d'usage commercial, d'usage à des fins de call centers ou de simbox), ou de tout autre usage non conforme à celui que l'on est en droit d'attendre d'un client concluant un contrat de téléphonie mobile (comme l'utilisation du babyphone, quand vous appelez ou envoyez des SMS/MMS régulièrement à plus de 250 correspondants différents par mois ou quand vous appelez plus de trois heures de façon ininterrompue et/ou par le biais de conversations poursuivies immédiatement après leur interruption), Orange se réserve le droit de restreindre la fourniture du service, de suspendre et/ou résilier votre contrat, et/ou de prendre d'autres mesures qu'il juge utiles ou nécessaires. La carte SIM ne peut être utilisée pour assurer une connexion sans intervention humaine, soit entre un modem industriel et un serveur (communication M2M).

Go Plus

**Usage/consommation hors abonnement**

Si vous dépassez le volume d'appels inclus, vous payez 0,25 euros par minute. Chaque appel est facturé par seconde après la première minute et est automatiquement interrompu après trois heures. Les appels et les SMS/MMS depuis la Belgique vers l'étranger ne sont pas inclus. Votre consommation hors Union Européenne est facturée aux tarifs internationaux. Vous trouverez tous nos tarifs et toutes nos options sur [www.orange.be/fr/roaming](http://www.orange.be/fr/roaming).

Par mesure de précaution et afin de lutter contre la fraude, l'achat en ligne de services mobiles, les appels émis vers des numéros spéciaux (= appels vers des numéros commençant par 090x, envoi et réception de SMS/MMS vers et depuis des numéros courts) ou les achats via internet ne sont autorisés qu'après le paiement de la première facture et sur demande explicite du client.

Les appels effectués en roaming vers des numéros spéciaux (0800, 0900,...) et numéros courts ne sont pas compris et seront facturés selon les coûts définis par les prestataires de ces numéros. Le coût peut être facturé même si le numéro spécial est gratuit dans ce pays. Par ailleurs, les appels téléphoniques et les connexions data effectués en zones maritimes (par exemple depuis un bateau lors d’une croisière) utilisent les réseaux satellites, correspondant à une autre zone géographique que celle de l'Union Européenne.

**Limite de surf hors forfait en Belgique**

Une fois votre volume de surf inclus dépassé, vous recevez un message et vous pouvez continuer à surfer jusqu'à un montant de 10 euros. Vous payez 0,02 euros par MB. Votre accès à internet est ensuite bloqué et vous avez le choix entre:

* continuer à surfer pour 0,02 euros par MB jusqu'à 100 euros ;
* acheter une recharge de surf de 500 MB ou de 1 GB

Si vous choisissez de continuer à surfer par MB jusqu'à 100 euros, vous recevez un avertissement lorsque vous atteignez 10, 25 et 50 euros. Lorsque vous atteignez 100 euros, votre accès à internet est à nouveau bloqué. Pour continuer à surfer, vous pouvez uniquement acheter une recharge de surf. Vous pouvez adapter facilement votre limite de surf hors volume dans l'application My Orange et dans l'Espace client. Ceci s'applique à la Belgique uniquement

**Limite de surf à l’étranger**

Lorsque vous surfez en Union Européenne, votre usage sera déduit de votre forfait. Une fois que votre volume de surf inclus est entièrement consommé, vous continuez à surfer au prix de 0,02 euros par MB jusqu'à ce que vous ayez atteint la limite fixée par votre Travel Data Control.

Hors UE, vous surfez aux tarifs internationaux jusqu'à ce que vous ayez atteint la limite fixée par votre Travel Data Control. Vous trouverez tous nos tarifs et toutes nos options sur [www.orange.be/fr/roaming](http://www.orange.be/fr/roaming).

**Vitesses du réseau Orange:**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Vitesse maximale estimée** | | **Vitesse annoncée** | |
| **Download** | **Upload** | **Download** | **Upload** |
| 2G | 254 Kbps | - | 256 Kbps | 20 Kbps |
| 3G/3G+ | 34 Mbps | 4.3 Mbps | 42 Mbps | 5.76 Mbps |
| 4G/4G+ | 212 Mbps | 50 Mbps | 225 Mbps | 50 Mbps |

La vitesse maximale estimée est la valeur de la vitesse que les clients Orange peuvent s’attendre à obtenir en différents endroits du territoire de couverture dans les conditions d’utilisation réalistes. Dans certains cas, il se peut que le client n’atteigne pas ces valeurs maximales en fonction d’éventuelles limitations au niveau de l’équipement mobile et/ou limites éventuelles de l’abonnement souscrit.  Vous trouverez plus d’informations sur les vitesses de surf de nos offres mobiles sur le site Orange : corporate.orange.be/speed

**Conditions d’utilisation**

* Les minutes d’appels, le volume de surf et les SMS/MMS restants ne sont pas reportés au mois suivant..
* Le volume illimité des minutes d’appels et des SMS/MMS est valable pour une utilisation personnelle et privée normale (même intensive).
* L'usage SMS/MMS normal est présumé ne pas dépasser 10 000 SMS/MMS par mois et l'usage d'appel normal est présumé ne pas dépasser 10 000 minutes par mois. En cas de congestion du réseau, d'utilisation abusive (notamment mise à disposition de tierces personnes, d'usage commercial, d'usage à des fins de call centers ou de simbox), ou de tout autre usage non conforme à celui que l'on est en droit d'attendre d'un client concluant un contrat de téléphonie mobile (comme l'utilisation du babyphone, quand vous appelez ou envoyez des SMS/MMS régulièrement à plus de 250 correspondants différents par mois ou quand vous appelez plus de trois heures de façon ininterrompue et/ou par le biais de conversations poursuivies immédiatement après leur interruption), Orange se réserve le droit de restreindre la fourniture du service, de suspendre et/ou résilier votre contrat, et/ou de prendre d'autres mesures qu'il juge utiles ou nécessaires. La carte SIM ne peut être utilisée pour assurer une connexion sans intervention humaine, soit entre un modem industriel et un serveur (communication M2M).

Go Max

**Usage/consommation hors abonnement**

Si vous dépassez le volume d'appels inclus, vous payez 0,25 euros par minute. Chaque appel est facturé par seconde après la première minute et est automatiquement interrompu après trois heures. Les appels et les SMS/MMS depuis la Belgique vers l'étranger ne sont pas inclus. Votre consommation hors Union Européenne est facturée aux tarifs internationaux. Vous trouverez tous nos tarifs et toutes nos options sur [www.orange.be/fr/roaming](http://www.orange.be/fr/roaming).

Par mesure de précaution et afin de lutter contre la fraude, l'achat en ligne de services mobiles, les appels émis vers des numéros spéciaux (= appels vers des numéros commençant par 090x, envoi et réception de SMS/MMS vers et depuis des numéros courts) ou les achats via internet ne sont autorisés qu'après le paiement de la première facture et sur demande explicite du client.

Les appels effectués en roaming vers des numéros spéciaux (0800, 0900,...) et numéros courts ne sont pas compris et seront facturés selon les coûts définis par les prestataires de ces numéros. Le coût peut être facturé même si le numéro spécial est gratuit dans ce pays. Par ailleurs, les appels téléphoniques et les connexions data effectués en zones maritimes (par exemple depuis un bateau lors d’une croisière) utilisent les réseaux satellites, correspondant à une autre zone géographique que celle de l'Union Européenne.

**Limite de surf hors forfait en Belgique**

Une fois votre volume de surf inclus dépassé, vous recevez un message et vous pouvez continuer à surfer jusqu'à un montant de 10 euros. Vous payez 0,02 euros par MB. Votre accès à internet est ensuite bloqué et vous avez le choix entre:

* continuer à surfer pour 0,02 euros par MB jusqu'à 100 euros ;
* acheter une recharge de surf de 500 MB ou de 1 GB

Si vous choisissez de continuer à surfer par MB jusqu'à 100 euros, vous recevez un avertissement lorsque vous atteignez 10, 25 et 50 euros. Lorsque vous atteignez 100 euros, votre accès à internet est à nouveau bloqué. Pour continuer à surfer, vous pouvez uniquement acheter une recharge de surf. Vous pouvez adapter facilement votre limite de surf hors volume dans l'application My Orange et dans l'Espace client. Ceci s'applique à la Belgique uniquement

**Limite de surf à l’étranger**

Lorsque vous surfez en Union Européenne, votre usage sera déduit de votre forfait. Une fois que votre volume de surf inclus est entièrement consommé, vous continuez à surfer au prix de 0,02 euros par MB jusqu'à ce que vous ayez atteint la limite fixée par votre Travel Data Control.

Hors UE, vous surfez aux tarifs internationaux jusqu'à ce que vous ayez atteint la limite fixée par votre Travel Data Control. Vous trouverez tous nos tarifs et toutes nos options sur [www.orange.be/fr/roaming](http://www.orange.be/fr/roaming).

**Vitesses du réseau Orange:**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Vitesse maximale estimée** | | **Vitesse annoncée** | |
| **Download** | **Upload** | **Download** | **Upload** |
| 2G | 254 Kbps | - | 256 Kbps | 20 Kbps |
| 3G/3G+ | 34 Mbps | 4.3 Mbps | 42 Mbps | 5.76 Mbps |
| 4G/4G+ | 212 Mbps | 50 Mbps | 225 Mbps | 50 Mbps |

La vitesse maximale estimée est la valeur de la vitesse que les clients Orange peuvent s’attendre à obtenir en différents endroits du territoire de couverture dans les conditions d’utilisation réalistes. Dans certains cas, il se peut que le client n’atteigne pas ces valeurs maximales en fonction d’éventuelles limitations au niveau de l’équipement mobile et/ou limites éventuelles de l’abonnement souscrit.  Vous trouverez plus d’informations sur les vitesses de surf de nos offres mobiles sur le site Orange : corporate.orange.be/speed

**Conditions d’utilisation**

* Les minutes d’appels, le volume de surf et les SMS/MMS restants ne sont pas reportés au mois suivant..
* Le volume illimité des minutes d’appels et des SMS/MMS est valable pour une utilisation personnelle et privée normale (même intensive).
* L'usage SMS/MMS normal est présumé ne pas dépasser 10 000 SMS/MMS par mois et l'usage d'appel normal est présumé ne pas dépasser 10 000 minutes par mois. En cas de congestion du réseau, d'utilisation abusive (notamment mise à disposition de tierces personnes, d'usage commercial, d'usage à des fins de call centers ou de simbox), ou de tout autre usage non conforme à celui que l'on est en droit d'attendre d'un client concluant un contrat de téléphonie mobile (comme l'utilisation du babyphone, quand vous appelez ou envoyez des SMS/MMS régulièrement à plus de 250 correspondants différents par mois ou quand vous appelez plus de trois heures de façon ininterrompue et/ou par le biais de conversations poursuivies immédiatement après leur interruption), Orange se réserve le droit de restreindre la fourniture du service, de suspendre et/ou résilier votre contrat, et/ou de prendre d'autres mesures qu'il juge utiles ou nécessaires. La carte SIM ne peut être utilisée pour assurer une connexion sans intervention humaine, soit entre un modem industriel et un serveur (communication M2M).

Go Unlimited

**Usage/consommation hors abonnement**

Si vous dépassez le volume d'appels inclus, vous payez 0,25 euros par minute. Chaque appel est facturé par seconde après la première minute et est automatiquement interrompu après trois heures. Les appels et les SMS/MMS depuis la Belgique vers l'étranger ne sont pas inclus. Votre consommation hors Union Européenne est facturée aux tarifs internationaux. Vous trouverez tous nos tarifs et toutes nos options sur [www.orange.be/fr/roaming](http://www.orange.be/fr/roaming).

Par mesure de précaution et afin de lutter contre la fraude, l'achat en ligne de services mobiles, les appels émis vers des numéros spéciaux (= appels vers des numéros commençant par 090x, envoi et réception de SMS/MMS vers et depuis des numéros courts) ou les achats via internet ne sont autorisés qu'après le paiement de la première facture et sur demande explicite du client.

Les appels effectués en roaming vers des numéros spéciaux (0800, 0900,...) et numéros courts ne sont pas compris et seront facturés selon les coûts définis par les prestataires de ces numéros. Le coût peut être facturé même si le numéro spécial est gratuit dans ce pays. Par ailleurs, les appels téléphoniques et les connexions data effectués en zones maritimes (par exemple depuis un bateau lors d’une croisière) utilisent les réseaux satellites, correspondant à une autre zone géographique que celle de l'Union Européenne.

**Limite de surf hors forfait en Belgique**

Une fois votre volume de surf inclus dépassé, vous recevez un message et vous pouvez continuer à surfer jusqu'à un montant de 10 euros. Vous payez 0,02 euros par MB. Votre accès à internet est ensuite bloqué et vous avez le choix entre:

* continuer à surfer pour 0,02 euros par MB jusqu'à 100 euros ;
* acheter une recharge de surf de 500 MB ou de 1 GB

Si vous choisissez de continuer à surfer par MB jusqu'à 100 euros, vous recevez un avertissement lorsque vous atteignez 10, 25 et 50 euros. Lorsque vous atteignez 100 euros, votre accès à internet est à nouveau bloqué. Pour continuer à surfer, vous pouvez uniquement acheter une recharge de surf. Vous pouvez adapter facilement votre limite de surf hors volume dans l'application My Orange et dans l'Espace client. Ceci s'applique à la Belgique uniquement

**Limite de surf à l’étranger**

Lorsque vous surfez en Union Européenne, votre usage sera déduit de votre forfait. Une fois que votre volume de surf inclus est entièrement consommé, vous continuez à surfer au prix de 0,02 euros par MB jusqu'à ce que vous ayez atteint la limite fixée par votre Travel Data Control.

Hors UE, vous surfez aux tarifs internationaux jusqu'à ce que vous ayez atteint la limite fixée par votre Travel Data Control. Vous trouverez tous nos tarifs et toutes nos options sur [www.orange.be/fr/roaming](http://www.orange.be/fr/roaming).

**Vitesses du réseau Orange:**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Vitesse maximale estimée** | | **Vitesse annoncée** | |
| **Download** | **Upload** | **Download** | **Upload** |
| 2G | 254 Kbps | - | 256 Kbps | 20 Kbps |
| 3G/3G+ | 34 Mbps | 4.3 Mbps | 42 Mbps | 5.76 Mbps |
| 4G/4G+ | 212 Mbps | 50 Mbps | 225 Mbps | 50 Mbps |

La vitesse maximale estimée est la valeur de la vitesse que les clients Orange peuvent s’attendre à obtenir en différents endroits du territoire de couverture dans les conditions d’utilisation réalistes. Dans certains cas, il se peut que le client n’atteigne pas ces valeurs maximales en fonction d’éventuelles limitations au niveau de l’équipement mobile et/ou limites éventuelles de l’abonnement souscrit.  Vous trouverez plus d’informations sur les vitesses de surf de nos offres mobiles sur le site Orange : corporate.orange.be/speed

**Conditions d’utilisation**

* Les minutes d’appels, le volume de surf et les SMS/MMS restants ne sont pas reportés au mois suivant..
* Le volume illimité des minutes d’appels et des SMS/MMS est valable pour une utilisation personnelle et privée normale (même intensive).
* L'usage SMS/MMS normal est présumé ne pas dépasser 10 000 SMS/MMS par mois et l'usage d'appel normal est présumé ne pas dépasser 10 000 minutes par mois. En cas de congestion du réseau, d'utilisation abusive (notamment mise à disposition de tierces personnes, d'usage commercial, d'usage à des fins de call centers ou de simbox), ou de tout autre usage non conforme à celui que l'on est en droit d'attendre d'un client concluant un contrat de téléphonie mobile (comme l'utilisation du babyphone, quand vous appelez ou envoyez des SMS/MMS régulièrement à plus de 250 correspondants différents par mois ou quand vous appelez plus de trois heures de façon ininterrompue et/ou par le biais de conversations poursuivies immédiatement après leur interruption), Orange se réserve le droit de restreindre la fourniture du service, de suspendre et/ou résilier votre contrat, et/ou de prendre d'autres mesures qu'il juge utiles ou nécessaires. La carte SIM ne peut être utilisée pour assurer une connexion sans intervention humaine, soit entre un modem industriel et un serveur (communication M2M).

Surf Extra Card

Max 3 Surf Extra Cards par plan tarifaire mobile. Cette carte ne comprend pas de volume de surf additionnel.

Smart Data

Offre limitée, maximum 2 abonnements par client, spécifique pour un contrat de 24 mois avec domiciliation. Non cumulable avec les autres offres et promotions d'Orange, à l'exception de l'offre Internet Everywhere. En cas de suspicion de fraude ou d'abus de l'action par un ou plusieurs clients, Orange peut immédiatement mettre fin à cette action. Prix de vente conseillé, 0,05 euros de prime de recyclage et Auvibel inclus. Photo non contractuelle. En cas de résiliation avant la fin de votre période de fidélité complète, la réduction que vous avez reçue à l'achat de votre smartphone vous sera facturée suivant le tableau d'amortissement que vous avez reçu au moment de la signature du contrat.

Data Reload 1 GB

Pour 5 € vous disposez d’un volume de surf de 1 Gb valable 40 jours sur votre abonnement Orange. Vous serez averti dès vous aurez utilisé 80 % de votre volume de surf et une fois que celui-ci sera épuisé. Le volume de surf non épuisé ou non réactivé expire après 40 jours.

Data Reload 5 GB

Pour 5 € vous disposez d’un volume de surf de 5GB valable 40 jours sur votre abonnement Orange. Vous serez averti dès vous aurez utilisé 80 % de votre volume de surf et une fois que celui-ci sera épuisé. Le volume de surf non épuisé ou non réactivé expire après 40 jours.

International Call Advantage

Xxx

Unlimited BE to EU

Xxx

Destinations Data

Xxx

Best Destinations Plus

Xxx

World Plus

Xxx

Best Destinations Data pass

Xxx

World Plus pass

Xxx

Best Destinations Plus pass

Xxx

GSM Insurance 6 Euro

Détails et conditions de l'assurance sur www.Orange.be. Vous trouverez plus d'explications sur cette option dans les Conditions générales. Administrateur: SPB Benelux sprl, Coebergerstraat 49a, 2018 Antwerpen souscrit à la FSMA 102042.

GSM Insurance 8 Euro

Détails et conditions de l'assurance sur www.Orange.be. Vous trouverez plus d'explications sur cette option dans les Conditions générales. Administrateur: SPB Benelux sprl, Coebergerstraat 49a, 2018 Antwerpen souscrit à la FSMA 102042.

GSM Insurance 12 Euro

Détails et conditions de l'assurance sur www.Orange.be. Vous trouverez plus d'explications sur cette option dans les Conditions générales. Administrateur: SPB Benelux sprl, Coebergerstraat 49a, 2018 Antwerpen souscrit à la FSMA 102042.

Business Insurance for mobile 12 EUR

Détails et conditions de l'assurance sur www.Orange.be. Vous trouverez plus d'explications sur cette option dans les Conditions générales. Administrateur: SPB Benelux sprl, Coebergerstraat 49a, 2018 Antwerpen souscrit à la FSMA 102042.

Business Insurance for mobile 16 EUR

Détails et conditions de l'assurance sur www.Orange.be. Vous trouverez plus d'explications sur cette option dans les Conditions générales. Administrateur: SPB Benelux sprl, Coebergerstraat 49a, 2018 Antwerpen souscrit à la FSMA 102042.

Insurance for tablet

Détails et conditions de l'assurance sur www.Orange.be. Vous trouverez plus d'explications sur cette option dans les Conditions générales. Administrateur: SPB Benelux sprl, Coebergerstraat 49a, 2018 Antwerpen souscrit à la FSMA 102042.

Cooldeals

Xxx

Reference discount

Pour chaque abonnement, vous bénéficiez d’une réduction de référencement de 5 % sur le montant de votre forfait mensuel par nouveau client apporté qui active également l’Avantage Reference sur son plan tarifaire. Cette réduction est valable aussi longtemps que le client apporté reste actif avec l’Avantage Reference. Toute consommation hors forfait est facturée selon les tarifs en vigueur.

## Signature

le :

Signature :

Contrat établi en double exemplaire à :